

## UN.E APPRENTI.E

pour contribuer au développement de ses partenariats (et à la mise en œuvre de sa stratégie de communication).

### CONTEXTE

L'Agence nationale du Sport est un Groupement d'intérêt Public (GIP), opérateur du Ministère en charge des Sports, qui est constitué de l'Etat (Ministère des sports), du mouvement sportif (CNOSF, CPSF), des collectivités territoriales (AMF, France Urbaine, ADF et Régions de France) et du monde économique.

L'Agence nationale du Sport a pour mission de définir et d'atteindre des objectifs communs pour développer de la pratique sportive en France et favoriser la haute performance, notamment dans la perspective des jeux Olympiques et Paralympiques organisé à Paris en 2024.

Composée de soixante-dix salariés, l'Agence repose sur trois directions/pôles :

- la direction du « Développement des pratiques » pilotée par la Directrice du développement des pratiques ;
- le pôle « Haute performance et haut niveau » piloté par le Manager Général à la Haute Performance ;
- la direction des « Ressources et des affaires générales » pilotée par la Directrice générale adjointe.

La Direction de la communication et des partenariats coordonne la mise en œuvre de la stratégie de communication de l'Agence et assure sa cohérence et la recherche de partenariats. Elle travaille en transversalité avec l'ensemble des équipes du groupement.

Le directeur de la communication et des partenariats est membre du comité de direction de l'Agence. Il collabore directement avec une chargée de communication. Il bénéficie de l'appui de la cellule communication du pôle Haute Performance (2 personnes) et de prestataires externes.

<https://www.agencedusport.fr/>

**Contrat d'apprentissage :**  
12 ou 24 mois

**Localisation**  
4 – 6, rue Truillot  
94200 Ivry-sur-Seine



## MISSIONS

L'apprenti.e est placé.e sous l'autorité du Directeur général de l'Agence et du Directeur de la communication et des partenariats (maître d'apprentissage) qui définissent ses missions et ses horaires de travail.

L'apprenti.e contribue à la préparation et au déploiement des actions de communication et de partenariat de l'Agence nationale du Sport.

Il.elle sera particulièrement mobilisé.e pour appuyer :

- Les démarches de prospection des entreprises identifiées comme potentiellement partenaires du groupement et leur démarchage ;
- L'animation et la valorisation des partenariats existants ;
- La rédaction de bilans et de synthèse de l'impact des actions menées par la direction.

Il .elle sera amené à participer à la création de contenus innovants et attractifs pour les supports de communication - internes et externes - de l'Agence.

L'apprenti.e sera en liaison, en appui du Directeur de la communication et des partenariats, avec l'ensemble des collaborateurs de l'Agence et notamment les membres de son comité de direction. Il.elle contribuera à la préparation des réunions de travail et y assistera. Il.elle pourra être en contact avec des prestataires externes, avec les communicants du ministère chargé des sports, avec ceux des fédérations sportives nationales et avec les services déconcentrés chargés du sport.

## PROFIL

Master 1 ou 2 (école supérieure de commerce ou université) en management, gestion, commerce et marketing.

## COMPETENCES

### Connaissances

- Bonne connaissance de l'environnement institutionnel sportif souhaitée (Etat, collectivités, mouvement sportif, monde économique).
- Techniques et outils de marketing et de communication.
- Techniques de ventes et négociations

### Savoir Faire

- Maîtrise avancée des outils bureautiques et informatiques.
- Capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse.
- Très bonne capacité rédactionnelle et aisance à l'oral.
- Capacité à rendre compte.

### Savoir Etre

- Proactivité et réactivité.
- Adaptabilité, sens de l'initiative et de l'engagement.
- Qualités relationnelles indispensables.
- Aptitude au travail en équipe.

# CONTRAT

## Contrat d'apprentissage de 12 ou 24 mois

Temps de travail (hors formation) : 35 heures par semaine ;  
Rémunération conforme au barème de rémunération brute mensuelle minimale des apprentis ;  
Congés annuels : 32 jours / année civile ;  
Contribution aux frais de transport en commun domicile-travail, de restauration au restaurant inter-entreprises et aux cotisations de complémentaire santé ;  
Bénéficiaire de la politique sociale du groupement ;  
Télétravail : possible à partir de 12 mois d'activité à l'Agence.

# CONTACT

## CV et lettre de motivation à adresser

Par email :

[recrutement@agencedusport.fr](mailto:recrutement@agencedusport.fr)

A l'attention de :

Madame Mathilde GOUGET, Directrice générale adjointe

Monsieur André JAFFORY, Directeur de la communication et des partenariats